

# CHAMPIONNAT FRANCHE-COMTE DE BLITZ

SAMEDI 25 JUIN 2022

MDQ Saint-Ferjeux  
1 Avenue DUCAT 25000 Besançon

## REGLEMENT INTERIEUR

### ARTICLE 1

Le Club d'Echecs Besançon - Tour, Prends Garde ! organise-le Samedi 25 Juin 2022 le championnat de Franche-Comté de Blitz

Le tournoi aura lieu à la Mdq de Saint-Ferjeux 1 Avenue Ducat à Besançon.

*Organisateur : Claude HUGONNOT (Président de Besançon - Tour, Prends Garde !)*

Arbitre principal : Alain SERMIER.

Le tournoi est homologué par la FFE sous le numéro 56116.

### ARTICLE 2

Les **Règles du jeu** sont celles de la Fédération Internationale des Echecs (FIDE).

Seront appariés à la première ronde les joueurs qui auront fait contrôler leur **Licence** et régler leurs droits d'inscription.

Les appariements se font au **Système suisse intégral** (règles C04 de la FIDE) assisté par ordinateur comportant le programme PAPI.

Le tournoi comporte **11 rondes**.

### ARTICLE 3

Les **Horaires** sont les suivants :

**VERIFICATION DES LICENCES de 14H00 à 14H50**

RONDE 1 : 15h00

Tout joueur en retard de plus de 5 minutes sera déclaré forfait pour la ronde

### ARTICLE 4

A la **Fin de la partie**, le vainqueur, ou le joueur qui avait les blancs en cas de nulle, apporte à l'arbitre le résultat.

### ARTICLE 5

Le **Classement** est effectué selon le nombre de points marqués.

En cas d'égalité dans le nombre de points, le **Départage** se fera dans l'ordre des systèmes suivants :

- a) Buchholz (somme des scores ajustés des adversaires)
- b) Cumulatif
- c) Performance

### ARTICLE 6

Les **Droits d'inscription** :

10 euros pour les adultes et 5 euros pour les jeunes.

Le **Premier prix** est de 50 euros.

Les autres prix seront affichés avec les appariements de la sixième ronde.

Les prix ne sont ni partagés ni cumulables.

**Remise des prix à 18H30**

Les lauréats absents lors de la cérémonie de remise des prix renoncent à leur récompense.

ARTICLE 7

L'**Arbitrage** sera assuré par Alain SERMIER Arbitre Fédéral Open 1.

ARTICLE 8

Le **Comportement des joueurs** doit être respectueux des règles du jeu et de la charte du joueur d'échecs.

Il est notamment rappelé :

Les téléphones portables et instruments de communication devront être éteints et rangés dans un sac pendant les parties.

ARTICLE 9

La participation au tournoi entraîne l'acceptation et le **Respect du présent règlement**.

L'organisateur  
Claude HUGONNOT

L'arbitre  
Alain SERMIER